

N/REF : 23/04/2026 10H48 C:265175 I:33807
V/REF : TEL
V/Email reçu le Jeudi 23/04/2026 a 10H48

MERMET ANNE MARIE

**1 ALLEE DES SAULES
38240 MEYLAN**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 23 Avril 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 1 SAULE MEYLAN - MME MERMET 04 76 41 15 35
TOUR H - CODE ACCES 2607 A

MOTIF : INTERVENIR POUR CANALISATION BOUCHEE CUISINE MAL
Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 23/04/2026 A 11H00
INTEVENTION DEPUIS LE LOGEMENT
DÉBOUCHAGE AU FURET MÉCANIQUE A PARTIR DE L'ÉVIER DE CUISINE
PRÉSENCE DE GRAISSE
ÉCOULEMENT NORMAL EN PRÉSENCE DE LA CLIENTE

OBSERVATIONS : RECU CHQ N° 9804277 BNP PARIBAS DU 23/04/2026 - 62.79 €

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff déplacement sans intervention	1	57,09	57,09

TOTAL H.T.	57,09
T.V.A. a 10,00%	5,70
TOTAL T.T.C.En EURO	62,79

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN